AVIGNON
Ville d'exception

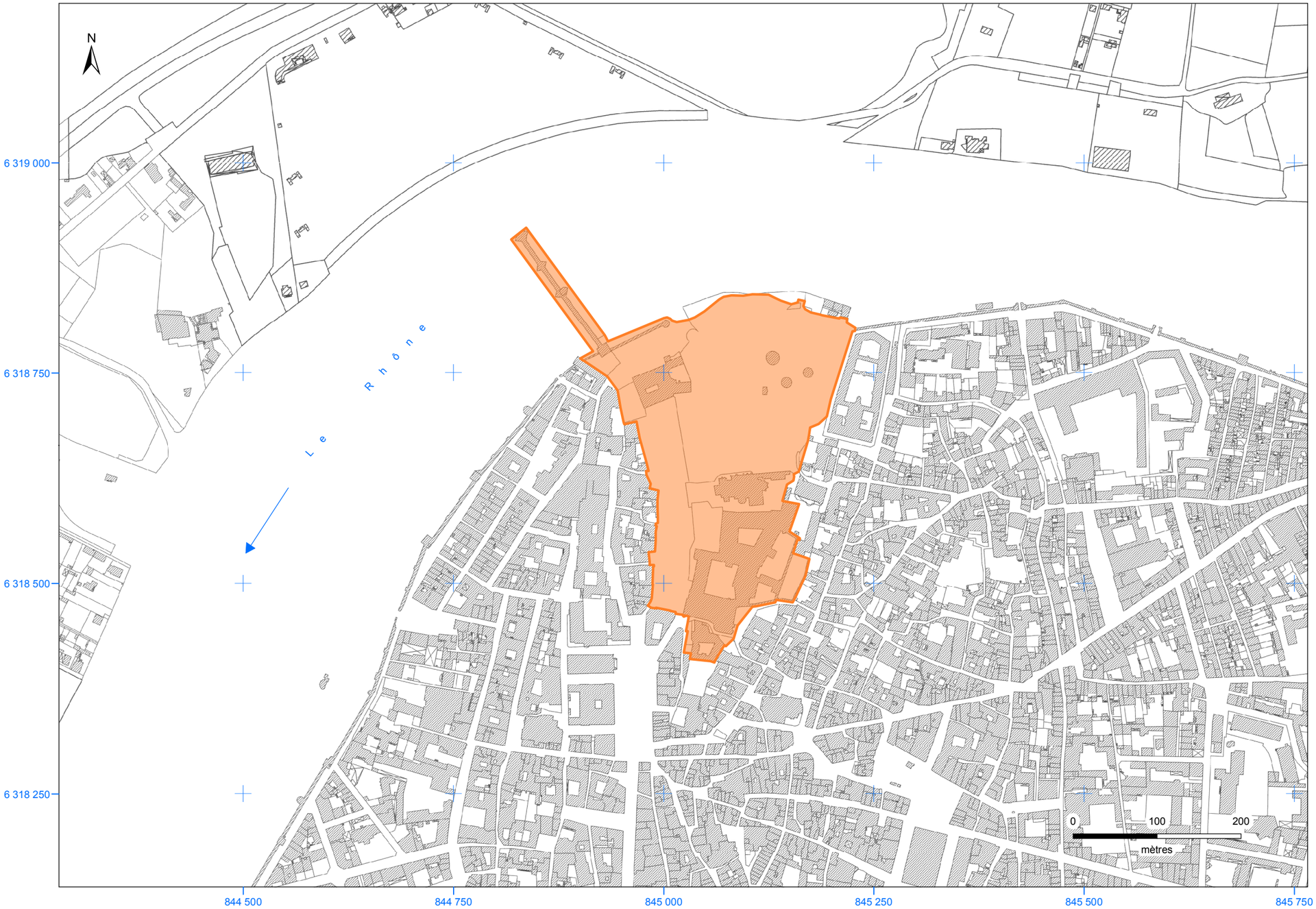
Plan Local d'Urbanisme

VILLE D'AVIGNON

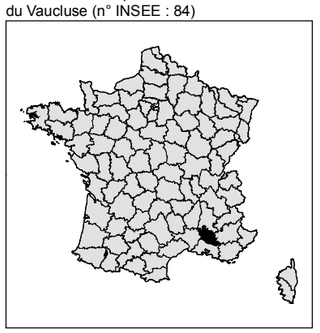
5.8.3 Patrimoine mondial de l'UNESCO



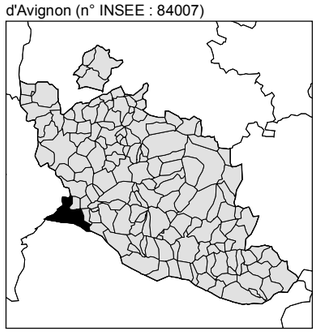
228rev - Centre historique d'Avignon : Palais des papes, ensemble épiscopal et Pont d'Avignon : délimitation du bien lors de son inscription sur la Liste en 1995



localisation du département du Vaucluse (n° INSEE : 84)



localisation de la commune d'Avignon (n° INSEE : 84007)



Légende

patrimoine mondial (8.2 ha)

Ministère de la culture
et de la communication

Direction générale des patrimoines

182 rue Saint-Honoré
75033 Paris cedex 01

http://www.culture.gouv.fr

Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable, des transports et du logement

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Arche de la Défense - paroi Sud
92055 La Défense cedex
http://www.developpement-durable.gouv.fr

Carte réalisée dans le cadre de la mise à jour de l'atlas des biens français inscrits sur la Liste du patrimoine mondial
Conception et réalisation : Nelly Martin - Institut Ausonius - CNRS / Université de Bordeaux 3 - mars 2011
Sources : proposition d'inscription de 1995 (archives Centre du Patrimoine Mondial / ICOMOS) / rapport périodique 2005 / inventaire rétrospectif / 30 COM 8B.7
Contributions : Ville d'Avignon - Cadastre - Droits de l'Etat réservés / SDAP 84 - 2005
Fonds cartographiques : Bd Parcellaire® ©IGN 2008 / GéoFLA® ©IGN 2010

Coordonnées planimétriques exprimées en mètres - projection cartographique française : Lambert 93

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Convention du patrimoine mondial

Décision : CONF 203 VIII.C.1

Inscription : Centre historique d'Avignon (France)

Centre historique d'Avignon

228 rev.

France

C (i) (ii) (iv)

Le Comité a décidé d'inscrire ce site sur la base des critères (i) (ii) et (iv), considérant que l'ensemble de monuments du centre historique d'Avignon est un exemple exceptionnel d'architecture médiévale religieuse, administrative et militaire qui a joué un rôle capital dans le développement et la diffusion d'une forme particulière de culture à travers une vaste région d'Europe, à une époque de toute première importance pour la mise en place de relations durables entre la papauté et les pouvoirs civils.

Il a également décidé d'inscrire le site sous le nom de "Centre historique d'Avignon".

Le Délégué du Saint-Siège a félicité le Gouvernement français pour l'inscription de ce site sur la Liste du patrimoine mondial.

Code de la Décision : CONF 203 VIII.C.1

États Parties (1) : France

Biens (1) : Centre historique d'Avignon : Palais des papes, ensemble épiscopal et Pont d'Avignon

Session : 19e session du Comité du patrimoine mond

Année : 1995

Documents

WHC-95/CONF.203/16

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Convention du patrimoine mondial

Décision : 30 COM 8B.7

Changement de nom du bien (Centre historique d'Avignon : Palais des papes, ensemble Episcopal et Pont d'Avignon)

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document *WHC-06/30.COM/8B*,

2. Approuve le changement de nom proposé pour le Centre historique d'Avignon tel qu'il est proposé par les autorités de la France. Le nom du bien devient **Historic Centre of Avignon: Papal Palace, Episcopal Ensemble and Avignon Bridge** en anglais et **Centre historique d'Avignon : Palais des papes, ensemble Episcopal et Pont d'Avignon** en français.

Code de la Décision : 30 COM 8B.7

Thèmes : Inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial

États Parties (1) : France

Biens (1) : Centre historique d'Avignon : Palais des papes, ensemble épiscopal et Pont d'Avignon

Session : 30e session du Comité du patrimoine mond

Année : 2006

Documents

WHC-06/30.COM/19

Contexte de la Décision

WHC-06/30.COM/8B